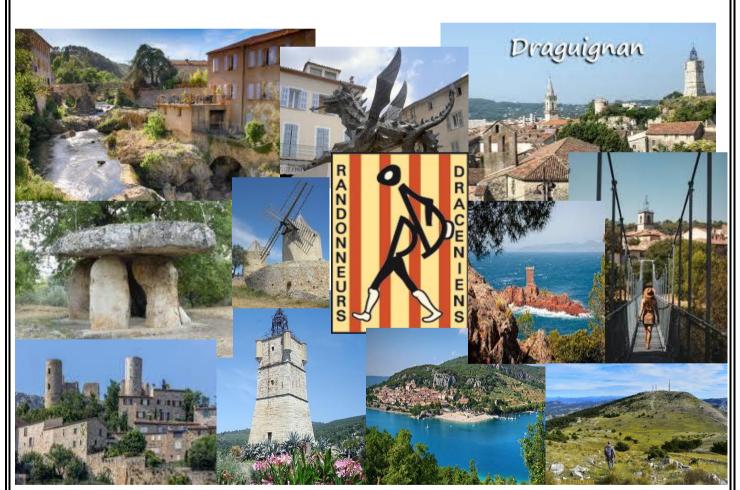


Vous proposent le programme des évènements 2025-2026



Ce programme est donné à titre indicatif et pourra être modifié et adapté en cas de besoin

Siège de l'association tél : S.M.A.D Centre Joseph COLLOMP Place René CASSIN 83300 Draguignan TEL. 04.94.68.72.35 – site internet « https://www.randonneurs-draceniens.fr E-mail : randonneurs.draceniens@gmail.com

NR de SIREN: 424123974 - NR ETABLISSEMENT APS: 08308 ET0040 - NR AGREMENTSPORT: 83-51918











Ce programme de sorties et de séjours est donné à titre indicatif et pourra être modifié en fonction d'évènements indépendants de notre volonté ou en cas d'insuffisance de participant(e)s.

Programme évènementiel de la saison 2025/2026

Samedi 30 août 2025	Forum des associations C.C. Sud Dracénie Hyper U les Arcs.
Du 31 août au 7 sept. 25	Séjour randonnée Luz Saint Sauveur Hautes Pyrénées. Organisé par
	Bruno de G.
Samedi 6 septembre	Présence sur le stand des RD à la Journée des associations parc
	Haussmann Draguignan
Samedi 21 septembre	En partenariat avec Decathlon : journée mondiale du Nettoyage.
Septembre 2025	Randonnée nocturne Saint Raphaël, proposée par Bernard C.
Septembre / octobre	Randonnée à thème géologie et hydrogéologie, proposée par Jean
	François T.
Jeudi 2 octobre 2025	Sortie à thème, visite guidée du Fréjus romain, proposée par
	Laurence F.
Vendredi 3 oct. 2025	AG des Randonneurs Dracéniens. (Salle Malraux - St Ex.)
Lundi 6 oct. 2025	En partenariat avec la sem. Bleue du CCAS. Randonnée urbaine,
	circuit mémoriel, libération de Draguignan à partir de 13h00
Octobre 2025	En partenariat avec la mairie de Draguignan : Octobre Rose
Lundi 3 novembre 2025	50 ans du CDRP, ls R.D. avec Leï Caminaïres Seillanais organisent
	deux randonnées à Seillans avec café de bienvenue et visite du village
Novembre 2025	Initiation à la lecture de cartes et à l'orientation.
Décembre 2025	Participation au Téléthon avec la ville de Draguignan
Du 18 au 24 janvier 2026	Séjour raquettes à Montgenèvre organisé par Bruno de G.
Vendredi 13 février 2026	Loto des Randonneurs Dracéniens à Saint Exupéry.
Date à définir	Soirée dans les étoiles en partenariat avec Draconis, proposée par
	Laurence F.
Avril 2026	Challenge Rando M.VDB.
Avril / mai 2026	Sortie à thème, visite guidée de la Villa et Jardins Ephrussi de
	Rothschild à SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, proposée par Laurence F.
Samedi 9 mai 2026	Soirée festive pour les 40 ans des Randonneurs Dracéniens.
Fin avril 2026	Séjour 3/4j en Ardèche, proposé par Laurence F.
Début mai 2026	Sortie randonnée en bus dans les Calanques.
Dimanche 28 juin au	Séjour randonnée, Le Sauze (Vallée de l'Ubaye 1400m)
samedi 4 juillet 2026	
Fin juin 2026	Pique-nique de fin de saison.
Novembre 2026	Séjour randonnée au Cap Vert organisé par Bruno de G.



Siège de l'association tél : S.M.A.D Centre Joseph COLLOMP Place René CASSIN 83300 Draguignan TEL. 04.94.68.72.35 – site internet « https://www.randonneurs-draceniens.fr Courriel : randonneurs.draceniens@gmail.com

NR de SIREN : 424123974 – NR ETABLISSEMENT APS :08308 ET0040 – NR AGREMENTSPORT : 83-51918

CONSIGNES DU RANDONNEUR

Notre règlement intérieur nous guide dans les bonnes pratiques ainsi :

En matière d'équipement : Tout participant doit avoir un équipement adapté à la randonnée pédestre :

- Chaussures de randonnée, sac à dos permettant de prendre ses affaires pour la journée, vêtements en fonction de la saison et du lieu de la randonnée.
- Repas et boisson (non alcoolisée) en quantité suffisante.
- Ses propres médicaments et l'ordonnance les prescrivant, ainsi qu'éventuellement une trousse de premier secours.

En matière de comportement :

- Le comportement des randonneurs doit être digne et exemplaire tant au niveau de la camaraderie, de la solidarité, de la sécurité, que du respect de la nature et de celle du groupe
- Chacun doit être conscient de sa propre sécurité et de celle du groupe.
- Chacun respecte les consignes de l'animateur.
- Chacun applique les consignes suivantes :
 - Rester sur les sentiers
 - Propreté des lieux ; ne rien jeter, ni laisser sur place des déchets.
 - Cueillette et feux interdits
 - Interdiction de fumer
 - Animaux exclus
 - Interdiction de l'usage du téléphone portable en dehors des pauses, sauf urgence personnelle (mettre en vibreur).
 - Aucune propagande, ni aucun affichage politique ou confessionnel ne sont admis.

En matière de participation du randonneur :

- Tout randonneur s'intègre au groupe : il marche derrière l'animateur et devant le serre-file.
- Tout randonneur appelé à s'écarter temporairement du groupe doit en informer le serre-file. Il laisse alors son sac, en évidence, sur le bord du chemin côté où il l'a quitté.

En matière de transport :

- Les randonneurs se rendent sur le lieu de regroupement ou de départ de la randonnée par leurs propres moyens.
- Le covoiturage est recommandé. L'Association suggère un barème de participation aux frais de covoiturage mais le montant final est laissé à l'appréciation du conducteur sous réserve qu'il respecte l'article L3132-1 du code des transports et les règles fiscales qui s'y rapportent. Ce barème sera réactualisé chaque année.

En matière d'information :

- Afin que nul n'ignore la vie de l'Association, chaque adhérent est censé s'informer soit :
 - En se rendant au local pendant les heures de permanence.
 - En consultant le panneau d'affichage dans le hall du local.
 - En consultant régulièrement sa messagerie et le site internet de l'Association.

Ainsi en respectant ces règles de bonne conduite sans contrainte nous sommes sur le chemin de la cohésion. Je sais que je peux compter sur vous et je vous en remercie par avance. Guy G.



Siège de l'association tél : S.M.A.D Centre Joseph COLLOMP Place René CASSIN 83300 Draguignan